

Marie-Elisabeth BOUTROUE

## DES PLANTES POUR DORMIR : UN APERÇU DE LA PHARMACOPÉE ANCIENNE DE L'INSOMNIE.

A ceux qui croiraient que les pharmacopées de l'Antiquité ou de la Renaissance doivent être renvoyées à un passé à jamais aboli, la lecture de publications, récentes ou plus anciennes, se réclamant de la phytothérapie ou de quelque autre médecine dite naturelle apporterait un démenti flagrant<sup>1</sup>. Comme les ouvrages de médecine ancienne, ils mettent l'accent sur les causes psychologiques ou physiologiques de l'insomnie et comme eux, encore, proposent une batterie de plantes ou de médicaments composés à base phytothérapeutique pour lutter contre l'absence de sommeil, les mauvais rêves ou le somnambulisme. Dans l'ensemble des plantes supposées faciliter le sommeil, ces ouvrages présentent de grands classiques de la médecine familiale : l'aubépine en infusion, en décoction ou en teinture mère parce la plante a une action directement sédative ; la camomille, la mélisse ou le tilleul qui procurent le sommeil en calmant le patient. La verveine ou l'oranger peuvent être également utiles, le second en particulier parce qu'il permet de lutter contre l'insomnie liée au stress ou à d'éventuels problèmes digestifs. D'autres plantes procurent le sommeil non pas directement, mais en agissant sur les causes supposées de l'insomnie. Ainsi les plantes qui calment la nervosité comme le lotier corniculé ou celles qui agissent sur la douleur articulaire qui empêche le malade de dormir : l'arnica, la bardane ou le basilic. On peut également ajouter aux plantes précédemment mentionnées le chardon-béni ou les endives. Avec beaucoup de prudence, les auteurs de ces traités de vulgarisation médicale appellent l'attention du malade devenu pharmacien amateur, lorsqu'il s'agit de plantes aussi actives que le pavot ou le romarin ou mettent en garde contre les erreurs de détermination qui pourraient avoir pour conséquence de confondre l'angélique et la cigüe.

S'il n'est pas question ici de se prononcer sur les effets supposés ou avérés de telle plante, il semble en revanche remarquable de noter dans ces textes le recours fréquent à la littérature pharmacologique ancienne, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle, en gage d'autorité semble-t-il. Ainsi rappelle-t-on que Cicéron a vanté les mérites de la mauve comme

1 Comme cette littérature se caractérise par son infinie abondance, il semble parfaitement vain de tenter de dresser ici une bibliographie critique sur ce point. Les remarques qui suivent s'appuient arbitrairement sur les ouvrages suivants : J. Labescat et S. Raynaud, *Bien dormir grâce aux plantes*, Paris, Rustica éditions, 2007 et S. Verbois, *Les plantes du sommeil*, Paris, Delville Santé, 2006 ; J. Huibers, *Les plantes qui font dormir*, Apt, 1979 pour la traduction française. Les points communs de ces ouvrages sont la prise en compte d'une pharmacopée fondée sur une tradition très ancienne, l'idée que les plantes répondent à des types d'insomnie nettement caractérisés et, dans une certaine mesure, l'allégeance à la médecine homéopathique. On y trouve quelquefois également une dimension ésotérique tout à fait étonnante, par exemple dans le petit ouvrage de J. Huibers, à propos de la camomille : « De même que le millepertuis, la camomille convient à celui qui a du mal à conserver son je, son libre arbitre, qui travaille trop et qui est dénaturé par trop d'efforts unilatéraux » (p. 55).

puissant sédatif ou que Pline a prescrit la valériane. Pour la primevère, c'est William Turner qui sert de caution. Pline et Hildegarde attestent de l'utilisation du tilleul, mais pour soigner des pathologies éloignées de l'insomnie. Dioscoride aurait vanté la verveine<sup>2</sup>, Avicenne la mélisse, John Gerard et Nicolas Culpeper défendant l'avoine.

Ainsi l'insomnie, comme les mauvais rêves ou d'autres troubles du sommeil, aurait-elle disposé dès l'antiquité d'une panoplie de remèdes à base de plantes. C'est donc cette pharmacie ancienne qu'il convient d'ouvrir ici.

La littérature médicale sur le sommeil, à la Renaissance, explore des voies assez diverses. Il y a, d'un côté, une littérature théorique qui s'intéresse à la nature du sommeil dans son rapport à la conscience. C'est dans ces ouvrages qu'on trouverait également les réflexions les plus approfondies sur les rêves, les bons et les mauvais, ceux qui reposent et ceux qui inquiètent. La deuxième voie d'approche est celle qui passe par l'analyse et le commentaire des ouvrages antiques traitant du sommeil. Le plus important d'entre eux est le traité aristotélicien *de somno et vigilia*, disponible à la Renaissance dans les diverses éditions complètes du corpus aristotélicien ou séparément. La troisième voie d'approche est celle de la thérapeutique et même là, l'analyse de la pharmacopée ancienne doit distinguer plusieurs éléments complémentaires mais, finalement, assez différents. D'un côté, on trouve dans les traités qui évoquent les plantes, qu'elles soient ou non médicinales, des indications sur les propriétés sédatives ou calmantes d'un certain nombre de végétaux. D'autre part, on peut lire dans des traités qui ressortissent soit au genre du régime de santé, soit au genre de l'antidotaire et de la pharmacopée des médicaments, le plus souvent à base de plantes, qui permettent de soigner l'insomnie reconnue comme une maladie. Ces deux approches sont complémentaires, mais elles ne se confondent pas. La difficulté, pour la question du sommeil comme pour un très grand nombre d'autres questions de la pratique médicale, c'est qu'on peut trouver, dans un même texte, des pages attestant de l'une ou l'autre approche. Dans l'ensemble, cependant, les traités qui réfléchissent théoriquement sur la question de la nature du sommeil donnent peu d'informations sur les traitements de l'insomnie et l'on y trouve assez peu de plantes. Scipion Dupleix, par exemple, évoque bien la question du sommeil sur un terrain médical aux chapitres 3 et 4 de son traité. Les médicaments simples ou composés n'apparaissent cependant pas, et, quand il est question des plantes, c'est pour décrire le paysage qui entoure la cité du sommeil dans le texte de Lucien de Samosate : « C'est pourquoi Lucien traictant fabuleusement ce sujet recite que la cité du sommeil est sise en une grande plaine à l'entour de laquelle il y a grand quantité de pavots, de mandragores et autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil<sup>3</sup> ».

Les sources antiques de la matière médicale, telle qu'elle circule au Moyen Âge et à la Renaissance, doivent être cherchées dans les grandes œuvres scientifiques de Galien, Dioscoride et Pline. A ces œuvres antiques, il faut ajouter quelques textes arabes ou médiévaux classiques : le Canon d'Avicenne, la pharmacopée de Mesué, l'œuvre de Sérapion constituent des réservoirs de remèdes simples ou composés. Quelques textes médiévaux restent également largement utilisés, quand bien même les médecins de la

2 Mais évidemment pas celle du Chili dont il est question dans les pages en question.

3 S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil, des songes, et de la vie et de la mort*, Paris, 1606, p. 19. V. l'article de Violaine Giacomotto-Charra dans ce numéro.

Renaissance ne les citent pas explicitement. C'est le cas, par exemple, de l'Antidotaire Nicolas, ou du poème du pseudo-Macer sur les vertus des plantes, au moins jusque dans les années 1540. Fuchs, par exemple, utilise explicitement un manuscrit du pseudo-Apulée. C'est donc par là qu'il faut commencer l'enquête. Mon enquête utilise ici principalement Pline et Dioscoride<sup>4</sup>.

Dans les plantes qui permettent de dormir, le médecin grec retient les cas suivants : *Halicacabus sine solanum vesicatum*. Si *halicacabus* désigne ou le coqueret alkekenge ou la morelle noire, le terme *solanum vesicatum* semble plutôt désigner la seconde, plutôt toxique, mais utilisée en pharmacie pour ses propriétés sédatives. L'*Anisum*<sup>5</sup> désigne l'anis, autrement appelée en botanique *pimpinella anisum* L. La troisième espèce de ciste, autrement appelée *ladanum*<sup>6</sup>, le bacchar<sup>7</sup>, la jusquiame<sup>8</sup>, la laitue<sup>9</sup>, l'iris<sup>10</sup>, l'opium, la mandragore, le pavot<sup>11</sup>, la plante nommée *solanum somnificum*<sup>12</sup>, le vin nouveau ou la pierre nommée memphitex. A l'inverse, la fève, les lentilles et deux autres plantes moins connues, *pyncocomum*<sup>13</sup> et *smilax ienis*<sup>14</sup> sont réputées provoquer de mauvais rêves.

Pour Pline, la récolte présente des points communs avec la pharmacopée dioscoridienne et renvoie, plus ou moins précisément, à des végétaux déterminés : les noix des amandes provoquent le sommeil, de même que la plante nommée *punicum* champêtre ou le *baccar*<sup>15</sup> qui doit être dans ce passage précis une immortelle orientale que Jacques André identifie comme *helichrysum sanguineum*. Le vin, pris dans des proportions raisonnables, procure le sommeil<sup>16</sup>. L'odeur de la fleur ou de l'huile de henné permet également de dormir<sup>17</sup> de

4 L'index établi par Jean Ruel, dans la plus importante des traductions latines de la Renaissance, reconnaît une section consacrée aux *somniferae medicinae*.

5 Dioscoride, *De mat. med.*, III, 61.

6 *Ibidem*, I, 130

7 *Ibidem*, *De mat. med.*, I, 9. Dans ce cas, il s'agit nettement de l'asaret.

8 *Ibidem*, *De mat. med.*, IV, 72 et @@

9 *Ibidem*, *De mat. med.*, II, 152. Le terme *lactuca* peut désigner des végétaux très différents en latin, comme le montre Jacques André dans *Les Noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Belles-Lettres, 1985, p. 136. Le terme peut désigner une laitue, une chicoracée mal déterminée, le réveille-matin (*euphorbia helioscopia* L) ou la Nielle des blés sous le nom de *lactuca fatuina*, dont le nom indique les propriétés hallucinatoires. Cette dernière plante ne semble pas être celle du passage de Dioscoride, mais apparaît dans le pseudo-Dioscoride, aussi bien que chez Pline.

10 Le terme latin *iris* désigne plusieurs plantes différentes : l'iris flambe (*iris florentina*), d'autres espèces d'iris sauvages, le glaïeul (*gladiolus segetum* Gawler) ou le sceau de Salomon *polygonatum multiflorum* qui correspond plus particulièrement à la forme latine *iris agria*. V. J. André, *Les noms de plantes*, p. 133.

11 Le pavot (*papaver somniferum* L.) est présent dans la plus grande partie des textes de matière médicale. Il constitue sans doute la plante vedette des pharmacies pour traiter l'insomnie. V. J. André, *Les noms de plantes*, p. 188. Cependant, *papaver agreste* n'est pas le coquelicot (souvent désigné sous le vocable *papaver rubeum* dans les textes botaniques de la Renaissance) ; *papaver paluster* est le nénuphar blanc et *papaver nigrum* du pseudo-Dioscoride, la nigelle ou cumin noir. Pour *papaver sylvaticum*, J. André signale qu'il est difficile de déterminer si le texte désigne le pavot cornu, le coquelicot, l'euphorbe maritime ou le silène.

12 Sans doute la morelle noire, couramment désignée par le phytonyme *solanum*.

13 Jacques André, *Les noms de plantes*, p. 211 suggère l'agripaume (*leonorus cardiaca* L.), tout en montrant que cette détermination a été contestée par P. Fournier qui y voit plutôt la valeriane tubéreuse (*Valeriana tuberosa* L.)

14 J. André, *Les noms de plantes*, p. 161, voit dans *milax ienis* ou *smilax ienis* le liseron des haies (*conuolulus sepium* L.)

15 Pline, *Naturalis historia*, XXVII, 132.

16 *Ibidem*, XXIII, 38.

17 *Ibidem*, XXIII, 91. Il s'agit de la plante nommée *cypros*, que Jacques André identifie pour *Lawsonia*

même que la décoction des racines de l'amandier<sup>18</sup> ou la cendre du papier fabriqué avec du papyrus d'Égypte, à condition toutefois d'être prise avec du vin<sup>19</sup>. Au livre XXV, c'est l'ellébore noir qui est présenté comme narcotique. On retiendra de ce passage qu'il associe les plantes qui rendent le sommeil à celles qui soignent l'épilepsie. Selon Jacques André, il s'agirait alors bien de *belleborus niger*, c'est-à-dire la rose de Noël, assez toxique. Le ladanum, oléo-résine sécrétée par des cistes, figure encore parmi les meilleurs produits somnifères de la pharmacopée plinienne<sup>20</sup>.

A propos des lentilles, Pline l'Ancien précise qu'elles troublent le sommeil et n'en conseille l'usage que pour des pathologies très différentes. De même le nénuphar qui donne des songes agités<sup>21</sup>. Enfin, certaines des plantes somnifères de Pline laissent le débat ouvert. Ainsi en est-il du grenadier sauvage, dont une note de Jacques André laisse entendre que le texte de l'*Histoire naturelle* pourrait, sur ce point, être corrompu<sup>22</sup>.

L'Antiquité classique, grecque ou romaine, connaissait donc en effet beaucoup de plantes somnifères et aussi quelques unes dont l'action contraire était assez largement soulignée par les naturalistes et les médecins anciens. Beaucoup d'entre elles devaient faire l'objet de commentaires savants à l'époque de la Renaissance. Si les naturalistes publient souvent, sous la forme de lettres, et particulièrement de lettres médicales, des observations sur telle plante de Pline ou Dioscoride qui pose problème, c'est d'abord dans les herbiers imprimés que l'on retrouve la trace des enseignements antiques, confrontés aux savoirs modernes, entre philologie et pharmacognosie.

L'analyse des traités abondamment publiés par les savants de la Renaissance doit prendre en compte différents critères pour être historiquement juste. Le premier d'entre eux est chronologique. Les premiers herbiers imprimés, dont la vocation médicale ne saurait être remise en cause, prolonge une littérature médiévale qui énumère les plantes et leurs propriétés, comme le faisait, par exemple le *circa instans* de Platearius. Dès les années 1530, une nouvelle génération d'ouvrages apparaît, clairement influencée par les principes de l'humanisme. A partir de 1542, date de la publication de l'herbier de Léonard Fuchs en latin, la botanique comme science est en train de naître et les grandes publications postérieures déclinèrent, chacune à leur manière, les rapports complexes entre la description des plantes du monde et la réception critique des textes scientifiques de l'Antiquité. C'est donc dans ces textes qu'il faut aller chercher le détail de la transmission du savoir pratique sur la façon de lutter contre l'insomnie. Pour la démonstration, on retiendra ici seulement deux cas : le pavot et la laitue.

La laitue, ou plutôt la plante nommée *lactuca* en latin, est un cas classique de plantes à homonymie forte, c'est-à-dire à détermination précise problématique. Gaspard Bauhin qui récapitule dans son *Pinax* les usages anciens et modernes des mots de la botanique distingue d'abord *lactuca sativa* et *lactuca sylvestris*<sup>23</sup>. Chacune de ces deux espèces, même si le mot est ici impropre, se divise à son tour en sous-catégories, et elles sont très nombreuses. L'intérêt des tables de G. Bauhin tient donc à l'indexation d'un corpus de textes particulièrement imposant et diffus. Pour la laitue cultivée, le lecteur se reportera à Jérôme

*inermis* L.

18 *Ibidem*, XXIII, 244

19 *Ibidem*, XXIV, 88.

20 *Ibidem*, XXVI, 47-48.

21 *Ibidem*, XXVI, 57

22 *Ibidem*, XXIII, 114 et n. 1, p. 111.

23 G. Bauhin, *Pinax theatri botanici*, Bâle, 1623, p. 122-123.

Bock, dit Tragus, à Gesner, Mattioli, Fuchs, Daléchamps, Lobel ou à Turner. Les sous-catégories, distinguent la forme des feuilles (*lactuca folio oblongo acuto*), attestée chez Castor Durante, ou la couleur de la graine (*lactuca folio obscurius virente, semine nigro*), quelquefois l'odeur (*lactuca sylvestris odore viroso*).

La consultation de l'un ou l'autre de ces herbiers permet de préciser le problème. Les exemples suivants sont pris dans la traduction française de l'herbier de Rembert Dodoens, publié pour la première fois en 1554 dans sa version néerlandaise. La traduction française, parue en 1557, est l'œuvre de Charles de L'Ecluse. Comme Bauhin, Dodoens distingue deux sortes de laitue, l'une cultivée, l'autre sauvage. L'exposé donne alors successivement la forme (la description morphologique de la plante), le lieu (biotope et mode de culture dans les jardins), le temps (semis, fleur et récolte), les noms dans les différentes langues, le tempérament (les deux laitues sont froides et sèches) et les usages pour l'alimentation et la médecine. Il faut attendre la fin du chapitre sur la laitue sauvage pour apprendre qu'elle est sédative. Dodoens recommande l'utilisation du jus de la plante<sup>24</sup>. Les mêmes observations valent pour le pavot<sup>25</sup>, dont on apprend que seule la première espèce est somnifère. A l'occasion, les herbiers peuvent se faire l'écho d'une controverse médico-philologique voire d'une impossibilité absolue à déterminer précisément un végétal mentionné par les anciens mais que l'on ne reconnaît plus. Dans le domaine des plantes somnifères, c'est le cas du pycnocomum dont Mattioli reconnaît qu'il ne sait pas de quoi il s'agit : « Je n'ai encore pu trouver une plante qui retirast au vrai pycnocomum. Pour ce je le remes au nombre des plantes inconnuës. Ainsi ceus qui viendront après nous, plus diligens chercheurs d'herbes, comme j'espere, auront moien d'écrire quelques chose de nouveau <sup>26</sup>», ou encore du pavot écumant, cité par Pline, mais dont Mattioli avoue qu'il ne l'a jamais rencontré. Dans d'autres cas, la reconnaissance d'un simple efficace a pu être subordonnée à la résolution d'une controverse philologique plus ancienne. C'est le cas du *ladanum* dont les médecins voient bien les propriétés, dès lors qu'on a admis que la source plinienne sur ce point est fautive. Il appartenait aux médecins de l'école de Ferrare, et tout particulièrement à Niccolò Leonicensio de le montrer. Pour l'Iris, c'est Giovanni Manardi, son successeur, qui dut faire toute la lumière sur les enseignements dispensés par les sources grecques.

Il est rare que les herbiers anciens, dont le problème principal est de faire coïncider les noms anciens des plantes avec un mode de description en voie de renouveau, omettent les propriétés médicinales des plantes. Pour les plantes somnifères, il s'agit de plantes de tempérament froid parce que l'insomnie est perçue comme un excès de chaleur, selon une perspective toute galénique<sup>27</sup>. Ce qui diffère, d'un herbier à l'autre, c'est la disposition plus ou moins synthétique des informations et la quantité de sources anciennes invoquées. Pour Dodoens, la présentation des plantes suit un plan à peu près immuable; le texte de Mattioli, pour sa part s'accroche au texte de Dioscoride dont il constitue un commentaire. Chez Fuchs, légèrement antérieur, la disposition des vertus des plantes se contentait de juxtaposer les autorités anciennes. Il y a deux raisons pour expliquer que l'on trouve dans

24 R. Dodoens, *Histoire des plantes*, fac-similé de l'édition de 1557, Bruxelles, Centre national d'histoire des sciences, 1978, p.394-396. Il s'agit de *lactuca scariola* L., selon la préface botanique de J. Opsomer.

25 R. Dodoens, *Histoire des plantes*, p. 292-296. Le *papauer sativum* de Rembert Dodoens est identifié comme *papauer somniferum* L., par J. Opsomer dans la préface botanique qu'il donne à ce fac-similé.

26 *Commentaires de M. Pierre André Matthioli medecin senois, sur les six livres de Ped. Dioscor. Anazarbeen de la matiere Medecinale, reveuz et augmentés en plus de mille lieux...*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1572, L. III, cap. 169, p. 667.

27 Mattioli conteste cependant le tempérament froid des capitules du pavot.

les herbiers la synthèse des indications thérapeutiques. La première tient à l'histoire générale de la science botanique qui, à cette époque, et pour quelques années, est encore une histoire des plantes orientée vers la médecine. La seconde tient à la nécessité d'éduquer ainsi les pharmaciens ignares et les médecins un peu oublieux. Après tout, l'erreur, dans le cas des plantes médicinales peut avoir des conséquences graves : Dodoens, dans le dernier chapitre de son traité, et à propos du doronic qui entre dans la pharmacopée contre les insomnies rappelle que la plante peut-être éminemment toxique. Mattioli, à propos du pavot, met en garde le médecin contre la tentation d'utiliser trop hardiment des médicaments trop efficaces<sup>28</sup>. A l'occasion, il rapporte aussi une expérience personnelle pour éclairer ses confrères<sup>29</sup>. Ayant observé que les habitants de la Styrie et de l'Autriche consommaient ordinairement des graines de pavot, sans pour autant devenir léthargiques, il se résolut à administrer à des malades souffrant de violentes fièvres du jus de graines de pavot, apparemment avec succès.

Ce thème n'est pas anodin et il conditionne l'enseignement de la matière médicale dans et hors des facultés de médecine au XVI<sup>e</sup> siècle. Il explique aussi la véhémence du ton, lorsqu'il s'agit, comme dans les *Epistulae medicinales* de Giovanni Manardi, de contester l'usage de l'aconit napel par voie interne. Et sur ce point au moins, Manardi n'avait pas tort.

A date ancienne, la pharmacopée distingue plusieurs catégories de médicaments liés, de près ou de loin, à la question du sommeil. Conformément aux catégories définies dans les ouvrages qui posent théoriquement le statut du sommeil, les pharmacopées distinguent les médicaments qui font dormir, ceux qui empêchent de dormir et ceux dont les propriétés s'exercent par rapport aux songes. Comme la nourriture, le sommeil entre de plain pied dans les préoccupations des régimes de santé, notamment dans la période médiévale<sup>30</sup>.

La présence des médicaments contre l'insomnie et les autres troubles du sommeil dans les traités de pharmacologie du Moyen Âge tardif ou de la Renaissance est inégalement attestée. L'*Aggregator* de Giacomo Dondi<sup>31</sup> semble presque intarissable, parce qu'il récapitule les recettes proposées à la fois par la médecine arabe et par l'Antiquité occidentale. Il distingue plusieurs catégories de remèdes selon, bien entendu, l'effet escompté : du côté des remèdes somnifères, on retrouve tous les remèdes pliniens, et parmi eux, l'aneth, l'anis, l'aristoloche, les joncs, la laitue<sup>32</sup>, le ladanum, la mauve, la mandragore et étrangement le nénuphar qu'on avait plutôt rangé dans les plantes s'opposant au sommeil : Dondi s'appuie à ce moment exclusivement sur des références aux médecins arabes. Il faut ajouter, du côté des médicaments composés, un nombre non négligeable d'huiles, de sirops et sans doute

28 *Commentaires de M. Pierre André Matthioli médecin senois, sur les six livres de Ped. Dioscor. Anazarbeen de la matiere Medecinale, reveuz et augmentés en plus de mille lieux...*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1572, L. III, cap. 169, p. 571-572.

29 *Ibidem* : « Laquelle experience a esté cause que je me suis enhardi de donner, voire en bonne quantité, du jus de graine de pavot passé avec de la decoction d'orge mondé à ceux qui estoient tourmentés de fièvres tres-ardentes, pour étaindre leur soif, et les faire dormir. Dequoi m'estant bien trouvé, j'ai osté toute crainte que mes precepteurs m'avoient donné, touchant l'usage de cette graine ».

30 Sur les régimes de santé, pour la période médiévale, il convient de renvoyer au livre de M. Nicoud, *Les régimes de santé au Moyen Âge : naissance et diffusion d'une écriture médicale en Italie et en France (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Rome, Ecole Française de Rome, 2007.

31 Giacomo Dondi (1318-1389). L'édition ici consultée est celle publiée à Venise en 1543. *Aggregator Iacobi Dondi patavini ... liber in quo sunt medicamentorum simplicium et compositorum facultates ex variis scriptoribus aggregatae*, Venise, Giunta, 1543. Les chapitres relatifs au sommeil sont au livre III, *de dispositionibus capitis*, f. 3<sup>v</sup> - 4.

32 Je francise ici par commodité excessive le terme latin *lactuca*. Il peut cependant désigner bien autre chose que la laitue connue dans nos cuisines.

d'onguents. En ce domaine, comme dans d'autres, la présence de la cigüe et de la jusquiame a de quoi inquiéter : ces deux plantes présentent une toxicité réelle.

Dondi retient une deuxième liste de médicaments destinés, à l'inverse, à permettre de garder la veille. Le camphre, le *peucedanum*<sup>33</sup>, le *sisymbrium*<sup>34</sup>, la scamonée<sup>35</sup> entrent dans cette série, de même qu'un certain nombre de médicaments fabriquées à partir des animaux, par exemple les tortues, les chauves-souris, les grenouilles, et même le turbot<sup>36</sup>. D'autres ingrédients comme les oignons, les fèves, le poireau ou ce que Dondi appelle le *solatrum fluviale*<sup>37</sup> font naître les mauvais rêves. A l'inverse le diamant les éloigne : on peut sur ce point tomber d'accord avec l'auteur, tout en remarquant que ce remède-là était un peu coûteux.

La disposition de la pharmacopée de Giacomo Dondi attire l'attention sur une dimension essentielle du savoir pharmacologique entre Moyen Âge et Renaissance : il est essentiellement compilatoire. Pour Dondi, les choses se présentent d'une façon particulièrement nette car, si le texte est ordonné en fonction des maladies, les remèdes qui sont regroupés à l'intérieur de chaque chapitre associée à un remède, une série de références textuelles qui permet d'aller chercher ailleurs le détail des recettes à appliquer. Certaines de ces plantes auraient d'ailleurs été très difficiles à obtenir à l'époque où Dondi compose son traité. Le papyrus, pour ne citer que ce cas, a disparu du delta du Nil bien plus tôt et les humanistes, qui se pencheront un siècle plus tard sur son cas, auront bien du mal à faire coïncider le *cyperus papyrus* qu'on trouvait encore dans le sud de l'Égypte avec celui qui poussait sur les bords de la Ciane en Sicile, ou avec le texte de Pline l'Ancien.

En Angleterre, l'étude menée par Anne van Arsdall à propos de l'herbier anglo-saxon, reconnaît deux plantes explicitement mentionnées comme permettant de lutter contre l'insomnie : le pavot et la mandragore<sup>38</sup>.

La compilation reste le mode classique d'exposé des pharmacopées jusque très avant dans le XVI<sup>e</sup> siècle. Le *Trésor d'Evonymus Philiatre*, publié par Konrad Gesner propose, dès l'abord, la liste des auteurs dont ce traité est la synthèse. Laurent Joubert n'agit pas autrement dans sa propre pharmacopée.

Comment l'exposé des substances somnifères s'organise-t-il dans ce contexte?

Si le grand commentaire de Dioscoride qu'est l'ouvrage de Pietro Andrea Mattioli porte d'abord sur les plantes et s'intéresse prioritairement aux questions de description et de détermination des végétaux, il n'oublie pas pour autant que le *De materia medica* est aussi un recueil de drogues médicinales. A vrai dire, les traducteurs de Mattioli l'oublient encore moins et complètent souvent le texte par des index qui permettent de retrouver l'ensemble des pathologies pour lesquelles on peut trouver, chez Mattioli, la parole de Dioscoride et son actualisation. Sur ce terrain, la traduction française d'Antoine du Pinet est particulièrement significative. Au chapitre des médicaments permettant de dormir, l'auteur rappelle d'abord le point de vue de Dioscoride qui recommande la racine de flambe,

33 Le *peucedanum* (le peucedan *peucedanum officinale* ou le concombre sauvage *ecballium elaterium* apparaissent chez Dioscoride, Celse, Pline, Scribonius Largus ainsi que dans les textes pseudépigraphiques dont l'importance est si grande en histoire des sciences : pseudo-Dioscoride ou pseudo-Apulée.

34 *Sisymbrium* désigne soit le cresson (*nasturtium officinale*) soit une menthe sauvage.

35 *Scamonia* ou *scammonia* selon J. André, p. 228, désigne la scammonée d'Alep (*conuolulus scammonia* L.). Le scammonium est la gomme résine tirée de sa racine.

36 *Rumbus piscis* d'après Pline.

37 Il faut peut-être rapprocher cette plante du *solastrum* mentionné dans le pseudo-Dioscoride et le pseudo-Apulée.

38 A. van Arsdall, *Medieval herbal remedies*, New-York et Londres, 2002.

l'*amomum* en application sur le front, la graine d'*agnus castus*, la laitue, l'aloës, le baccharis pour son odeur, la graine de jonc d'Ethiopie, la jusquiame et la mandragore. Mattioli précise ou ajoute l'infusion de mousse d'arbres, faites en vin et prise en breuvage, l'huile de noyaux de pêches en application sur le front ou les tempes, les amandes douces, le jus de laitue et le corail. La particularité des pharmacopées, c'est de joindre aux simples médecines les recettes de médicaments composés et sur ce terrain aussi, la lecture des grands ouvrages de la Renaissance offre quelques constantes.

Pour dormir, les pharmacopées proposent le plus souvent des médicaments composés dont les constituants sont aussi des plantes somnifères. Ainsi l'*aurea alexandrina*<sup>39</sup> dont la recette figure déjà dans l'Antidotaire Nicolas, ou le *diacodium*<sup>40</sup> dont l'utilisation va jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et dont le constituant principal est le pavot. Pour le *ladanum opiacé*, le nom même dit qu'il repose aussi sur l'utilisation de *papauer somniferum*. Jean Liébaut retient deux recettes de liqueur pour faire dormir. Toutes les deux font largement appel au pavot<sup>41</sup>. Le *Dispensarium* de Thibault Lespleigney utilise également l'*aurea alexandrina*<sup>42</sup>. Les recettes qu'il prodigue ne mentionnent pas systématiquement les indications thérapeutiques auxquelles répondent les médicaments. Il restait donc pour le médecin à maîtriser l'autre partie du savoir technique, prodigué par les herbiers à vocation médicale ou par d'autres traités spécialisés.

La littérature médicale sur les plantes et le sommeil ne semble pas présenter de traités spécialisés sur la question. Certains des simples couramment utilisés dans les recettes de somnifères, en revanche, firent l'objet de dissertations dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est le cas, tout particulièrement, sur lequel un médecin danois publia une synthèse en 1682. Il constate tout d'abord la diversité des plantes aux propriétés sédatives : « *Sunt, non diffiteor, narcotica alia, sed principatum tenet papauer, etiam in hodiernis pharmacopoliis*<sup>43</sup> », puis dresse une liste de médicaments couramment utilisés, et connus dès l'Antiquité, parmi lesquels on retrouve la thériaque, le mithridat<sup>44</sup>, le philonium de plusieurs genres<sup>45</sup>, la grande tryphera<sup>46</sup>,

39 L'*aurea alexandrina* comprend un très grand nombre d'ingrédients dont beaucoup sont réputés sédatifs, même utilisés seuls. Selon une note de l'éditeur, elle n'a disparu des traités de pharmacie que tardivement, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'*aurea alexandrina* doit être bue dans du vin chaud avant d'aller se coucher. Voir Paul Dorveaux, « Une pharmacopée française du XIV<sup>e</sup> siècle tirée de l'Antidotaire Nicolas et diverses recettes de la même époque », *Bulletin de la société syndicale des pharmaciens de la Cote d'Or*, n°13, Dijon, 1894.

40 Le *Diacodion* comporte, entre autres composants, du pavot « ne trop vert ne trop seic », des roses, du safran, du jus de prunelles. Paul Dorveaux signale que ce sirop est encore inscrit au codex de 1884. Le texte de l'Antidotaire ne dit pas que cette préparation est somnifère.

41 J. Liébaut, *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chymique*, Lyon, Benoist Rigaud, 1593, f. 46v – 47 : « Prenez opium de Thebe, aulx pelez de hacun deux onces, pilez à part les aulx dans un mortier de marbre avec un pillon de boyx, et l'opium à par: puis incorporez tous les deux ensemble pour en faire comme un Opiate. Destillez cela en la cornue sur les cendres à petit feu: de ceste eau, s'il est besoing frottez les tempes, front, poingnets et gadez d'user sinon en temps de necessité, comme ès maniaques selon qu'il semblera raisonnable ». Les recettes suivantes utilisent de la jusquiame, de la laitue, de la racine de mandragore et du chardon-bénit.

42 T. Lespleigney, *Dispensarium*, Lyon, 1543, p. 10.

43 O. Borrichius, *De somno et somniferis maxime papauereis dissertatio*, Hafniae et Francofurti, Daniel Paul, 1682, p. 11.

44 Cette préparation comporte de l'opium. L'Antidotaire Nicolas ne dit pas que ce médicament fait dormir, seulement qu'il vaut pour les maux de tête, les maux d'oreilles, de dents, de palais et de bouche en application locale.

45 Il existe en particulier une recette de *philonium* chez Mesué.

les pilules de cynoglosse et le ladanum opiacé. Comme on voit, cette pharmacie est à peu près celle que présentaient les médecins du XVI<sup>e</sup> siècle. L'auteur remarque cependant que la plus grande part d'efficacité provient du pavot<sup>47</sup> : les propriétés de la laitue étaient, il est vrai, bien moins évidentes que celles du pavot.

Au-delà du bien-être de l'homme en général, il existe dans la médecine de la Renaissance de nombreux cas d'utilisation de sédatifs en chirurgie et plus généralement dans toutes les situations où l'humanité exige que le patient soit anesthésié. L'utilisation des plantes somnifères, au-delà des sages indications thérapeutiques dont il a été question ici, pouvait même conduire à de détestables excès. Il reste donc, pour conclure ce bref aperçu de la pharmacopée ancienne, à évoquer deux cas particuliers.

Dans un chapitre de son livre sur les inventions, Louis Figuier évoquait l'utilisation des plantes narcotiques en chirurgie : il s'agit alors des procédés utilisés par les chirurgiens pour l'amputation d'un membre. Une préparation narcotique est alors administrée au malade selon une vieille recette du XIII<sup>e</sup> siècle, reprise par Jean Canape, médecin du roi François I<sup>er</sup>.

Aucun, dit-il, comme Theodoric, leur donnent médecines obdormières qui les endorment, afin que ne sentent incision, comme *opium, succus morellae, hyoscyami, mandragorae, cicutaë, lactucae*, et plongent dedans esponge, et la laissent sécher au soleil, et quand il est nécessité, ils mettent cette esponge en eau chaulde, et leur donnent à odorier tant qu'ils prennent sommeil et s'endorment ; et quand ilz sont endormis, ilz font l'opération ; et puis avec une autre esponge baignée en vinaigre et appliquée ès narine les esveillent<sup>48</sup>.

Plus ennuyeux sont les cas où l'on maîtrise trop médiocrement l'usage des plantes somnifères. Et ces cas existaient : en témoigne un petit traité publié, selon une étude de Paul Dorveaux, par Sébastien Colin<sup>49</sup> sous le pseudonyme de Lisset Benancio. Clairement, ce petit traité est l'œuvre d'un médecin qui entretient des rapports assez frais avec la communauté des apothicaires. Le but de la démonstration, comme cela arrive fréquemment dans la littérature médicale de la Renaissance, est de montrer le danger encouru par les patients qui tentent de se satisfaire du savoir insuffisant de leur pharmacien :

D'avantage, il y eut un gentil homme lequel avoit une grande inflammation aux muscles de la gorge, tellement qu'il n'avoit repos ne jour ne nuit. Ung apothicaire fut appellé. Voyant que le patient ne repousoit point, il commence à luy appliquer des frontaulx avecques choses froides pour luy induire le dormir, et luy bailloit à boire des breuvages fort froitz, ainsi qu'il avoit veu ordonner aux médecins, et ne discernoit point ledict apothicaire si le malade avoit mesmes accidentz, car en tels cas plusieurs malades se mettent en grand dangier, ne voulantz ayder des receptes desquelles ilz ont usé en autrs maladies qui n'ont rien commun avecques celles qui leurs peuvent advenir, car les maladies soient semblables et de mesme nom, toutesfois parce qu'elles ont causes diverses, elles ont besoing de divers remedes, non pas de ceulx qu'on a accoustumé d'user. Pour retour du gentil homme duquel nous avons parlé, il

46 S'il s'agit de *Trifera saracenicæ*, elle est donnée pour les douleurs du foie et comporte de très nombreux ingrédients parmi lesquels la cassia, la rhubarbe et le fenouil.

47 O. Borrichius, *ibidem*, « *Laudamus theriacam, Mithridatium, diascordium Fracastorii, philonium varii generis, requiem Nicolai, auream alexandrinam, trypheram magnam, diacodium utrumque, pilulas de cynoglosso, laudantium optiatum etc. in quibus magna virium pars ex succo papaveris dependet* ».

48 L. Figuier, *Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes*, t. IV, Paris, 1858, p. 183.

49 Sébastien Colin est un médecin de Tours.

luy survint ung sommeil si profond par les dormitoires que luy avoit baillé l'apothicaire que depuis il ne s'est pas esveillè, et croy qu'il dort encores <sup>50</sup>.

L'avis de Sébastien Colin, tout imprégné qu'il soit d'hostilité à l'égard des apothicaires, dans un contexte de controverse féroce sur la nécessaire dépendance des pharmaciens par rapport aux médecins, présente un intérêt certain du point de vue de l'histoire de la thérapeutique. Car, même d'une grande imprudence, ce pharmacien prouve qu'il a bien intégré la méthode générale de traitement de l'insomnie qui consiste à administrer à l'insomniaque des médicaments froids pour combattre l'excès de chaleur. De même la répartition entre médicaments internes et médicaments externes va bien : on lui frotte le front et on lui administre des boissons. La contestation médicale n'atteint même pas les remèdes administrés ; elle porte en réalité sur deux points essentiels : la compréhension du cas particulier d'une part, la maîtrise de la posologie d'autre part. Les médecins mettent souvent l'accent sur cet aspect et il n'est pas rare qu'un ouvrage de médecine ou de pharmacie comporte également un traité ou quelques chapitres sur les poids et les mesures. Antoine du Pinet lui-même avait inséré dans son édition de la traduction française de Pline l'Ancien, un traité pour rafraîchir les connaissances de son lecteur professionnel. Pour la maîtrise des cas particuliers, la question est plus compliquée. Elle renvoie à une pratique professionnelle de maîtrise des tempéraments, qui n'appartient effectivement qu'au médecin et en outrepassant ses fonctions, le pharmacien avait commis une faute irréparable. Irréparable aussi était l'état de son patient, bien qu'enfin plongé dans un profond sommeil. Eternel.

50 S. Colin, *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires : fort utile et nécessaire à un chacun studieux et curieux de sa santé composé par maître Lisset Benancio*, Lyon, Michel Jove, 1556. Cet opuscule connut plusieurs éditions et quelques réponses, l'une de Pierre Brailler, apothicaire, l'autre de Jean Surrehl qui renvoie dos à dos les protagonistes. Voir l'édition donnée par Paul Dorveaux, *Les articulations de Pierre braillier apothicaire de Lyon sur l'Apologie de Jean Surrehl médecin à Saint-Gamier*, Paris, A. Maloine, 1914.

BIBLIOGRAPHIE

HERBIERS ET PHARMACOPEES DE LA RENAISSANCE

Il n'existe pas, à ma connaissance, d'inventaire exhaustif de la pharmacopée de la Renaissance. Les ouvrages mentionnés ci-dessous ne sont donc qu'un bref aperçu d'un ensemble beaucoup plus vaste et insuffisamment étudié.

*Antidotarii Romani seu De modo componendi medicamenta quae sunt in usu, opus pharmacopolis, medicisque non minus utile quam necessarium...*, Rome, héritiers d'A. Bladio.

*Antidotarium, sive De exacta componendorum miscendorumque medicamentorum ratione libri tres, omnibus pharmacopoeis longè utilissimi, ex graecorum, arabum, & recentiorum medicorum scriptis maxima cura & diligentia collecti. Nunc verò primùm ex italico sermone latini facti*, Anvers, C. Plantin, 1561.

BRASAVOLA, A., *Ant. Musae Brassavoli examen omnium pilularum quarum apud Pharmacopolas usus est*, Lyon, 1556.

CHAMPIER, S., *Le Myrouel des apothiquaires et pharmacopoles*, ed. P. Dorveaux, Paris, 1894.

FERNEL, J., *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri septem*, Lyon, S. Honorat, 1571.

JOUBERT, L., *Laur. Jouberti Pharmacopaea*, Lyon, 1579.

LESPLEIGNEY, T., *Promptuaire des médecines simples en rithme joiense, avecques les vertuz et qualitez d'icelles et plusieurs aultres adjuncions facétiuses pour récréer l'esprit des bénivolens et gracieux lecteurs*, Tours, 1537.

FUCHS, L., *The great herbal of Leonhart Fuchs "De historia stirpium commentarii insignes" notable commentaries on the history of plants* ed. Frederick G. Meyer, Emily Emmart Trueblood, John L. Heller, Sandford (Calif.), Stanford university press, 1999. Contient à la fois un fac-similé de l'édition latine et un volume de commentaires.

ETUDES CRITIQUES

ANDRE, J., *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

ANDERSON, F.J., *An illustrated history of the herbals*, New York, 1977.

ARBER, A., *Herbals : their origin and evolution, a chapter in the history of botany, 1470-1670*, Cambridge, University press, 1912. réed. 1999.

DOUSSET, J.-C., *Histoire des médicaments, des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1985.

FERRI, S., ed., *Pietro Andrea Mattioli, la vita, le opere*.

*Camenae* n°5 - novembre 2008

RIDDLE , J., *Dioscorides on pharmacy and medicine*, Austin, University of Texas press, 1985.

RIDDLE , J., *Quid pro quo studies in the history of drugs*, Aldershot, Variorum, 1992.

SCHIAVONE, M., « L'Erbario di Leonard Fuchs », *L'Esopo*, a. 6, n°22, 1984, p. 9-18.

STANNARD, J., *Herbs and herbalism in the Middle Ages and Renaissance*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1999.

STANNARD, J., *Pristina medicamenta : ancient and medieval medical botany*, Aldershot, Ashgate, 1999.